



# LETTRE MENSUELLE



Actualités | Comptes-rendus | Agenda



## Journées des territoires de l'Unadel : jusqu'au 30 septembre pour s'inscrire

Rendez-vous annuel de l'Union nationale des acteurs du développement local (Unadel), les prochaines journées des territoires se tiendront les 13 et 14 octobre prochains, à Nancy et Vannes-le-Châtel, en Meurthe-et-Moselle.

Organisées en partenariat avec le Centre européen de recherche et de formation aux arts verriers (Cerfav), le réseau régional Citoyens et Territoires en Grand-Est et des collectivités locales, ces journées auront pour thème la culture dans les territoires et seront intitulées : *La culture, l'art et la manière... de donner du souffle aux territoires*, comme pour affirmer : pas de projet de territoire sans projet culturel.

La place de l'action culturelle est, en effet, jugée centrale dans un processus de développement local. Néanmoins, entre enjeux économiques, de cohésion sociale, de transmission des valeurs et de formation des nouvelles générations, se dégagent des questions sur notre rapport au monde et au territoire.

Pourquoi mettre l'action culturelle au cœur des stratégies de développement local ? Comment les acteurs culturels agissent aujourd'hui et pourront agir mieux demain dans, pour et avec leur territoire ?

Pour répondre à ces questions, conférences, tables rondes et ateliers sont au programme.

[Pour consulter le programme complet ou vous inscrire, cliquez ici.](#)



Les présidents des six structures organisatrices (A.M.R.F., A.N.N.R., Familles rurales, Leader France, M.F.R., UMIH), lors de l'événement Ruralisons ! en juin 2019.

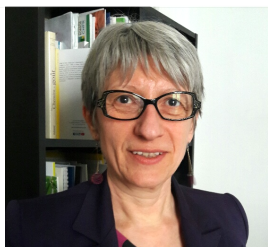
## Ruralisons l'Europe !, grâce à un Agenda rural européen

Inscrit dans le prolongement de l'événement *Ruralisons !*, qui avait réuni, le 4 juin 2019, sept cent participants, *Ruralisons l'Europe !* entend promouvoir la vitalité des campagnes tout en encourageant les pouvoirs publics à une meilleure prise en considération de ces territoires, cette fois-ci au niveau européen, par la mise en place d'un véritable Agenda rural européen.

Comme l'a rappelé la Commission européenne lors d'une communication en juin dernier, les zones rurales recouvrent 80 % du territoire de l'Union européenne et constituent l'espace de vie de 137 millions d'habitants, soit près de 30 % de la population. Or, des inégalités persistent entre habitants des campagnes et habitants des villes, sur l'accès aux services, aux soins, aux mobilités, etc., quand, dans le même temps, les potentiels de nos territoires ruraux sont autant de relais de croissance déterminants pour l'attractivité et la vitalité de l'U.E.

Grâce à la labellisation « Présidence française de l'Union européenne », *Ruralisons l'Europe !*, qui devrait se tenir en février 2022, sera le point de départ du lancement de l'Agenda rural européen, véritable feuille de route politique en faveur des ruraux. Pour ce faire, *Ruralisons l'Europe !* sera un lieu d'échange entre les membres du Parlement rural français et ses partenaires avec députés européens, membres de la Commission européenne, ainsi que plusieurs ministres européens.

À l'image de ce que sont nos campagnes, notre événement rassemblera également des entreprises, des associations, des chercheurs, des élus, des artistes, des étudiants qui font et vivent la ruralité d'aujourd'hui et façonneront celle de demain.



Brigitte Giraud, directrice générale de l'Union nationale des C.P.I.E.

## Lumière sur : les centres permanents d'initiative à l'environnement

Pionnier dans les transitions, les centres permanents d'initiative à l'environnement (C.P.I.E.) ont les territoires pour terrain de « jeu », l'accélération des transitions en objectif et la coréalisation en méthode. Leur crédo : s'adapter !

Directrice générale d'un réseau qui coordonne 80 structures, 900 salariés et 11 000 adhérents, Brigitte Giraud apporte une attention particulière à laisser une belle autonomie à chacun de ces centres.

Ainsi, les CPIE s'adaptent sans relâche depuis près de cinquante ans dans une évolution en trois temps.

La première période, celle des années 70 à 90, marquée par l'éducation et la sensibilisation, s'écrit comme celle de l'action avec des associations ancrées dans le territoire sur fond de financement d'État. « Les C.P.I.E. étaient des pionniers dans la structuration du système d'éducation à l'environnement avec pour but de transformer les mentalités et les comportements », résume Brigitte Giraud.

Puis, au cours de la deuxième période, des années 90 à 2010, celle de l'expertise et de la concertation, les C.P.I.E. deviennent progressivement des opérateurs pour la mise en place de projets tant à leur propre initiative qu'en réponse à des sollicitations de commanditaires. C'est l'époque de la décentralisation et des compétences acquises par les collectivités. Cette séquence permet également de bénéficier de ressources et les CPIE, en appui aux acteurs publics, innovent dans l'accompagnement.

Depuis 2010, cette troisième période, au moment où les ressources publiques commencent à diminuer ce rôle de prestataire de services, impliquait une évolution. Informée sur les questions environnementales, la société se fait plus revendicative et globalement, il va s'agir de concilier transition écologique et justice sociale.

Les C.P.I.E. sont bel et bien entrés dans le temps de la médiation/animation et celui de la facilitation de l'action communale. « L'approche de nos responsables a été de faire des C.P.I.E. un facilitateur de la transition écologique par l'action commune en territoire » explique Brigitte Giraud.

Ce volet de médiation et d'animation, tout autant de facilitation de l'action publique, illustre l'actualité. Et répond à des besoins grandissants de dialogue pour se comprendre et vivre les transitions au quotidien. Et les accélérer !



Michel Fournier, président de l'A.M.R.F., lors de son discours d'ouverture du congrès.

## AM.R.F. : le combat pour la ruralité continue

*Du 24 au 26 Septembre, l'association des maires ruraux de France (A.M.R.F.) a tenu son congrès, marqué par la réunion du troisième comité interministériel aux ruralités, en présence du Premier ministre. Les maires ruraux haussent le ton sur l'urgence de la reconnaissance de la commune et des territoires ruraux.*

Pour son cinquantième congrès tenu dans l'Yonne à Villevalier et Joigny, sous le signe de la femme, de la commune et de la République, l'A.M.R.F., dans un volontarisme constant, a affirmé un propos de combat comme pour rappeler que les maires ruraux « ne se contenteront pas de quelques carottes ou de miettes ». On a évidemment débattu des relations avec l'État, de la D.G.F., des réformes en cours, dont la loi 4D, ou encore des barrières posées par certains acteurs de l'État dans les territoires, mais le fond du propos s'est concentré sur la reconnaissance des communes et des ruralités au nom « d'une égalité de traitement ».

L'A.M.R.F. a ainsi rappelé la clarté de sa démarche : « faire reconnaître que la France est rurale à 80 % de son territoire et qu'au sein de ses communes, des initiatives humaines, économiques et environnementales se pratiquent chaque jour, avec de faibles moyens et un minimum de service public ».

Ce préambule ouvre sur le projet concret : « on nous refuse un simple constat, à savoir que les espaces recherchés le temps d'un week-end ou d'un séjour de vacances ont une valeur incomparable pour la vie. Il serait donc temps d'en tenir compte en l'inscrivant noir sur blanc dans la constitution ».

### Nourrir et respecter l'Agenda rural

Moteur de l'Agenda rural avec quelques autres structures, dont Nouvelles Ruralités, l'A.M.R.F. a profité de la présence de Jean Castex. « Nous avons du mal à reconnaître notre petit » a lancé Michel Fournier au Premier ministre, faisant le lien entre le socle qu'est la commune et la République.

Au rang des principales thématiques étudiées et relayées au Premier ministre, celle de la médecine et plus largement de la santé, problématique majeure encore loin de bénéficier d'un début de solution. Particulièrement remontés face à l'incapacité récurrente à obtenir des réponses de proximité médicale, les maires ont solennellement rappelé : « la santé est un droit pour tous, et l'autorité de l'État devra un jour s'imposer ».

À l'heure de la synthèse des engagements, les participants ne pouvaient qu'avoir une pensée pour Vanik Berberian, président de l'A.M.R.F. de 2008 à 2021 et maire de Gargilles-Dampierre (Indre), disparu en mars dernier, homme d'engagement qui, à propos de l'agenda rural, dont il a été l'initiateur, expliquait : « c'est plus qu'un programme, c'est une nouvelle manière de faire et de penser ».

Sans doute ce qu'attendent les ruralités !